

pleurant le sort de la rue Mercière qui va se trouver déshéritée des avantages sur lesquels sa longue possession lui donnait le droit de compter toujours, je ne sors ni de mes habitudes, ni de mon rôle.— N'aurait-on pas pu se borner à redresser la rue Mercière, axe naturel de la ville de Lyon, sans la frapper de mort ?

IX.

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-DE-VAISE.

Attendons encore une année pour juger définitivement l'œuvre de M. Desjardins : d'ici au mois de juin 1848, elle sera à peu près achevée.

X

PALAIS-DE-JUSTICE.

Les chapiteaux des colonnes du palais-de Justice sont tous sculptés : les dispositions et l'ornementation intérieures de cette basilique judiciaire touchent à leur terme. On a fait dans les légendes du Palais-de-Justice un déplorable emploi de l'U et du J et des caractères monstrueux que le mauvais goût et le charlatanisme parisien ont adoptés pour les enseignes des boutiques. Il n'y a, sur ce point, rien à faire entendre aux architectes de Paris : ils ne veulent point démordre de leurs habitudes ; ils n'ont point le sens de la lettre inscriptionnaire, du style lapidaire..... Que ne vont-ils s'inspirer à Rome ? Ce détestable goût de l'U et de l'J majuscule, des caractères gras et ignobles, Paris l'a propagé même en typographie.

Heureusement, Lyon se rappelle ses belles éditions du XVI^e siècle, et un imprimeur lyonnais dont le nom s'inscrira à côté des Gryphe et des Dolet, réagit énergiquement contre ces barbares exemples. Qu'on voie l'admirable ouvrage qu'il vient d'imprimer, et dont M. Alphonse de Boissieu est l'auteur, et qu'on me dise si cet art, ce retour aux formes pures et simples de l'antiquité, seront seulement compris dans une capitale si infatuée d'elle-même ?